

ASSEMBLEE GENERALE N°1 DU JEUDI 23 MARS 2017 - 15h30

SOMMAIRE

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Administration générale

1. Election du Président
2. Fixation du nombre de Vice-présidents
3. Election des Vice-présidents
4. Election du bureau
5. Constitution de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)
6. Conditions de dépôt des listes pour la désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
7. Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
8. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) du pôle multifilières de valorisation Vernéa
9. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage de Puy-Long (Clermont-Ferrand)
10. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage du Poyet (Ambert)
11. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage de Milliazeix (Miremont)
12. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage du Treuil (Saint-Diéry)
13. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage des Ballusseaux (Saint-Sauves)
14. Désignation des délégués à la commission de suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Auvergne Rhône-Alpes
15. Désignation des membres du comité de veille et de suivi VALORDOM 2
16. Désignation des membres du comité consultatif pour la valorisation énergétique
17. Désignation des membres du comité de lecture et de communication
18. Désignation du représentant auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
19. Désignation du représentant auprès d'AMORCE
20. Délégation au Président : Marchés en Procédure Adaptée (MAPA)
21. Délégation au Président : recours à une ligne de trésorerie
22. Délégation au Président : représentation en justice

Finances

23. Indemnités des élus (Président et Vice-présidents)

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2017

Le 23 mars 2017, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 15h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Jean BŒUF, doyen d'âge.

Date de la convocation : 10 mars 2017

Secrétaire de séance : Jacques POUGET

Nombre de Membres :

En exercice : 38

Présents : 30

Pouvoirs : 4

Votants : 34

Présents : Mesdames BONNET Monique, CHASSIN Nicole, IMBAUD Nadine, LEMPEREUR Claire, MOULIN Chantal, PRIEUX Nicole.
Messieurs ADENOT Dominique, ALEDO Marcel, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BELLAIGUE Gilles, BISSIRIEX Thierry, BŒUF Jean, CHAMBON Olivier, CHASSARD Frédéric, COUTAREL Bernard, DARTOIS Gilles, DAURAT Jean-Claude, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, GAUVIN Jean-Noël, GONIN Michel, HEBUTERNE Patrick, MAILLARD Guy, MASSEBŒUF Claude, MEALLET Roger Jean, MULLER Didier, POUGET Jacques, POUZADOUX Jean-Paul, PRONONCE Hervé.

Pouvoirs : Madame CANALES Marion (à M. ARNAL Olivier).

Messieurs BERTHUCAT Daniel (à M. CHAMBON Olivier), NEUVY Flavien (à M. PRONONCE Hervé), VIGNAUD Bernard (à M. BATTUT Laurent).

Excusés : Madame DEGUI Marie-Christine.

Monsieur BONNET Nicolas, CHAUVIN Lionel, LAFFONT Alain.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Administration générale

1. Election du Président

Monsieur Laurent BATTUT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président et est immédiatement installé.

2. Fixation du nombre de Vice-présidents

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer à quatre le nombre de vice-présidents du VALTOM.

3. Election des Vice-présidents

Madame Claire LEMPEREUR, Messieurs Marcel ALEDO, Claude MASSEBŒUF et Guy MAILLARD, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Vice-présidents et immédiatement installés.

4. Election du bureau

Madame Monique BONNET et Messieurs Gilles BELLAIGUE, Olivier CHAMBON, Jean-Claude DAURAT, Michel GONIN, Roger Jean MEALLET et Jean-Claude MOLINIER, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés membres du Bureau du VALTOM et sont immédiatement installés.

5. Constitution de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'élire :

- En qualité de membres titulaires : Monsieur GONIN Michel, Madame LEMPEREUR Claire, Monsieur MAILLAIRD Guy, Monsieur MASSEBŒUF Claude et Monsieur NEUVY Flavien,

- en qualité de membres suppléants dans l'ordre suivant : Monsieur BELLAIGUE Gilles, Madame BILLARD Marie-Hélène, Madame CHASSIN Nicole, Monsieur MOLINIER Jean-Claude et Madame PRIEUX Nicole.

6. Conditions de dépôt des listes pour la désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer comme suit, les conditions de dépôt des listes de la CDSP :

- Les listes seront remises au comité syndical à l'attention de Monsieur le Président, au plus tard, à l'ouverture de la deuxième séance du comité syndical prévu ce jour à 17h30 dont la désignation des membres de la CDSP est à l'ordre du jour,
- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D. 1411-4 du CGCT,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.

7. Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- d'élire les 6 membres titulaires et 6 membres suppléants suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Guy MAILLARD	Olivier ARNAL
Marcel ALEDO	Nicolas BONNET
Gilles BELLAIGUE	Nicole CHASSIN
Michel GONIN	Jean-Claude DAURAT
Claude MASSEBŒUF	Claire LEMPEREUR
Jean-Claude MOLINIER	Jean-Noël GAUVIN

- de reconduire les 4 représentants associatifs au sein de la CCSPL, que sont Roger ANGLARET de Puy-de-Dôme Environnement, René BOYER de la FDEN 63, Guy GRAVELAT de CLCV et Gérard QUENOT de UFC Que choisir.

8. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) du pôle multifilières de valorisation Vernéa

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : BATTUT Laurent
- Membre suppléant : MASSEBŒUF Claude

9. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage de Puy-Long (Clermont-Ferrand)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : BATTUT Laurent
- Membre suppléant : MASSEBŒUF Claude

10. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage du Poyet (Ambert)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : MASSEBŒUF Claude
- Membre suppléant : POUGET Jacques

11. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage de Milliazeix (Miremont)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : LEMPEREUR Claire
- Membre suppléant : MASSEBŒUF Claude

12. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage du Treuil (Saint-Diéry)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : CHASSARD Frédéric
- Membre suppléant : MASSEBŒUF Claude

13. Désignation des délégués à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de stockage des Ballusseaux (Saint-Sauves)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner en tant que :

- Membre titulaire : BATTUT Laurent
- Membre suppléant : CLAMADIEU Yves

14. Désignation des délégués à la commission de suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Auvergne Rhône-Alpes

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner Monsieur BATTUT Laurent, représentant du VALTOM au sein du collège des élus de la commission de suivi du PRPGD Auvergne Rhône-Alpes.

15. Désignation des membres du comité de veille et de suivi VALORDOM 2

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'élire le Président et les membres du comité consultatif du projet territorial VALORDOM 2 suivants :

<i>ALEDO Marcel (Présidence)</i>	
<i>Les membres élus</i>	<i>Les membres techniciens</i>
<i>BONNET Monique</i>	<i>COUDUN Laurent</i>
<i>BONNET Nicolas</i>	<i>BATISSE Serge</i>
<i>GAUVIN Jean-Noël</i>	<i>DARTIGUES Philippe ou VALENTE Michel</i>
<i>GONIN Michel</i>	<i>FAFOURNOUX Valérie ou MULOT Pierre-Emmanuel</i>
<i>MAERTEN Christian</i>	<i>FRAYSSE Dominique</i>
<i>MOLINIER Jean-Claude</i>	<i>TOURNIER Jérôme ou FOURNIOUX François</i>
<i>PRIEUX Nicole</i>	
<i>TOURNADRE Jean-Marie</i>	

16. Désignation des membres du comité consultatif pour la valorisation énergétique

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner les représentants du comité consultatif pour la valorisation énergétique des sites VALTOM suivants :

<i>ADENOT Dominique (Présidence)</i>	
<i>ALEDO Marcel</i>	<i>GAUVIN Jean-Noël</i>
<i>BATTUT Laurent</i>	<i>GONIN Michel</i>
<i>BELLAIGUE Gilles</i>	<i>MAILLARD Guy</i>
<i>BONNET Nicolas</i>	<i>MAERTEN Christian</i>
<i>CHASSARD Frédéric</i>	<i>MASSEBŒUF Claude</i>
<i>DAURAT Jean-Claude</i>	

17. Désignation des membres du comité de lecture et de communication

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner les membres du comité de lecture et de communication du VALTOM suivants :

<i>BATTUT Laurent (Présidence)</i>
<i>BONNET Nicolas</i>
<i>FARGEIX Alain</i>
<i>FAVRE MOULIN Chantal</i>
<i>GADET Michel</i>
<i>GAUVIN Jean-Noël</i>

18. Désignation du représentant auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner Madame Nicole PRIEUX représentante du VALTOM auprès du CNAS.

19. Désignation du représentant auprès d'AMORCE

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner Monsieur Laurent BATTUT en tant que membre titulaire auprès d'AMORCE ainsi que Monsieur Claude MASSEBŒUF en tant que membre suppléant.

20. Délégation au Président : Marchés en Procédure Adaptée (MAPA)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de donner au Président délégation de compétence et de signature pour les marchés passés en procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) pour la durée du présent mandat.

21. Délégation au Président : recours à une ligne de trésorerie

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de donner au Président une délégation de compétence et de signature en matière de recours à une ligne de trésorerie pour la durée du présent mandat.

22. Délégation au Président : représentation en justice

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président, pendant la durée du présent mandat, à intenter au nom du VALTOM, toute action en justice, devant toute juridiction compétente, notamment judiciaire, pénale ou administrative, et ce pour tout type de contentieux, y compris en intervention, en référé ou au fond, en première instance, en appel ou en cassation.
- d'autoriser le Président, pendant la durée du présent mandat, à représenter en défense les intérêts du VALTOM, devant toute juridiction compétente, notamment judiciaire, pénale ou administrative, et ce, pour tout type de contentieux, y compris en intervention, en référé ou au fond, en première instance, en appel ou en cassation.
- d'imputer les dépenses inhérentes aux frais d'honoraires, d'actes, et de contentieux à l'article 6227 de la section de fonctionnement du budget du VALTOM.

Finances

23. Indemnités des élus (Président et Vice-présidents)

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- d'appliquer pour le calcul des indemnités de fonction :
 - le taux maximal de 37,41 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale pour le Président,
 - le taux maximal de 18,70 % de l'indice brut terminal pour les Vice-présidents.
- de procéder au versement des indemnités susvisées à compter de la date de leur élection respective.